

Politique Énergétique

Reims, le 5 janvier 2015,

L'énergie est un sujet de plus en plus sensible/prépondérant pour les entreprises. C'est pourquoi, le groupe Acoliance a décidé de s'engager dans un processus d'amélioration continue de sa performance énergétique pour toutes ses activités industrielles ou commerciales.

Cette démarche, structurée par la norme ISO 50 001 « Système de Management de l'Énergie », vise une meilleure maîtrise de notre facture énergétique et de notre impact environnemental. L'obtention de la certification et l'application de la norme sont des objectifs prioritaires de l'entreprise, appuyée par sa Direction Générale, qui s'engage à apporter les informations et ressources nécessaires à l'ensemble des collaborateurs.

• LES ENGAGEMENTS D'ACOLYANCE

- Mieux connaître les postes de consommations énergétiques significatifs en développant un plan de mesurage adapté,
- Sensibiliser et former l'ensemble des collaborateurs du groupe pour une utilisation efficace et rationnelle des énergies.
- Améliorer de façon continue la performance énergétique des équipements et installations, en encourageant notamment l'achat de produits et de services économes en énergie,
- Intégrer la notion de performance énergétique dans les choix d'investissement,
- Respecter les exigences légales de la norme ISO 50 001,
- Suivre l'amélioration de la performance énergétique du groupe par des indicateurs appropriés et les communiquer à tous.

• L'OBJECTIF D'ACOLYANCE

- A périmètre égal, diminuer, d'au moins 10% en 3 ans la consommation globale d'énergie du groupe et par conséquent son impact environnemental.

Un service Energie a été créé pour accompagner cette démarche et rendre compte de l'efficacité du système de management de l'énergie.

Mobilisons notre énergie pour faire progresser notre entreprise,



Le Directeur Général
Pascal BAILLEUL

